



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 57842

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les préconisations de l'avis, « Pour un renouveau des politiques publiques de la culture » du Conseil économique, social et environnemental. Dans cet avis, le CESE souhaite que soit consolidée la rémunération pour copie privée (RCP) et que les copies effectuées à partir des services de *cloud computing* soient pris en compte dans le calcul de la RCP. Elle lui demande si le Gouvernement entend étudier cette préconisation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57842

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5100

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)